



Droit de garde de ma fille

Par **layana**, le **19/01/2016** à **13:37**

bonjour a tous j'ai vraiment besoin de votre aide je suis une maman d'une petite de 4ans j'ai 29ans et je suis epileptique le probleme c'est qu'on s'entend plus et suite a ca je fais 1 a 2 crise par mois vu que je n'arrive plus a dormir et je pleure toute la nuit.monsieur n'est jamais sorti avec sa fille jamais jouer avec elle meme ma petite ma demande si son papa l'aime pas ca ma fait trop mal au coeur. moi j'essai d'apprendre a ma fille les bonne maniere de vivre et lui qu'on il s'enerve il me traite de pu... et de grotat de merde et il me dit va te faire encu... devant ma fille. je ne sais pas pourquoi il est comme ca 6mois apres le mariage il est commencer a changer il travaille et quand c'est ca journée de repos sois la playstation sois des soirée avec ses potes jamais la pour passer des moment en famille.la j'ai decider de divorcer d'abord pour ma fille et pour moi et qu on j'ai lui dit il m'a repondu que j'aurai jamais la garde a cause ma maladie parfois j'ai envie de prendre ma fille et quitter la france je ne sais pas quoi faire est ce que j'aurais le droit de la garde malgré ma maladie? et en cas de demenagement on a le droit de s'eloigné de combien de km? exuser moi si vous trouvez ca long mais vraiment je souffre sachant que j'ai pas d'amisje suis toute seule
merci d'avance

Par **Visiteur**, le **19/01/2016** à **13:50**

Bonjour,
la première des choses est de prendre un avocat... Après de le laisser dire ! votre mari ! il raconte ce qu'il veut, laissez le faire ! Dans l'absolu donnez lui raison ! et faites ce que vous avez à faire de votre côté !

Par **layana**, le **19/01/2016** à **14:05**

merci grenouille pour votre reponse pour l'instant j'ai pas les moyen pour prendre un avocat mais j'aurais aimer avoir des avis pour avoir une idée